

Pour diffusion immédiate
Le 10 novembre 2005

LE GOUVERNEMENT MCGUINITY À LA TÊTE DES RÉFORMES EN VUE DE COMBATTRE LES ARMES À FEU ILLÉGALES ET D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS

*Les propositions de l'Ontario aboutissent à l'engagement du gouvernement fédéral
de renforcer la sécurité publique*

TORONTO — L'appel du gouvernement de l'Ontario à réprimer la violence armée a été accueilli par l'engagement du gouvernement fédéral d'agir sur le plan législatif et financier, et l'acceptation des autres provinces et territoires, ont annoncé, aujourd'hui, le procureur général, Michael Bryant, et le ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, Monte Kwinter, après la réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice, à Whitehorse (Yukon).

« Notre appel à une tolérance zéro face à la criminalité armée a été entendu clairement », a précisé M. Bryant. « Je suis ravi que nos efforts portent fruit. Le gouvernement fédéral s'est engagé à augmenter les peines minimales obligatoires pour le trafic d'armes à feu et à créer deux nouvelles infractions, proposées par l'Ontario, ciblant le vol d'armes à feu qui ne fait qu'intensifier la criminalité armée. »

Les deux nouvelles infractions seraient : « introduction par effraction avec intention de voler une arme à feu » et « vol qualifié d'une arme à feu ».

« Cet engagement fédéral reflète notre détermination à nous attaquer avec force au crime et aux causes du crime », a affirmé M. Kwinter. « Nous sommes aussi enchantés du nouveau crédit fédéral de 50 millions de dollars, annoncé par le premier ministre du Canada, pour contribuer aux projets communautaires de prévention et d'intervention, destinés à tenir les jeunes éloignés des armes à feu et des bandes criminalisées. »

En outre, l'Ontario et le gouvernement fédéral se sont engagés à mettre sur pied des équipes de procureurs spéciaux dans la région de Toronto se consacrant aux crimes commis avec des armes à feu et liés à la drogue. Les procureurs de l'Ontario et les procureurs fédéraux pourraient être désignés pour représenter aussi bien le procureur général du Canada que celui de l'Ontario.

« Nous avons atteint un remarquable consensus national grâce à nos efforts en vue de durcir les peines pour infractions liées à des armes à feu afin de les porter au niveau de gravité des actes criminels et de leur donner une portée dissuasive », a ajouté M. Bryant.

Renseignements :

Greg Crone
Ministère du Procureur général
Bureau du ministre
416 326-1785

Valérie Hopper
Ministère du Procureur général
Direction des communications
416 326-2202

Andrew Hilton
Ministère de la Sécurité communautaire et
des Services correctionnels
Bureau du ministre
416 325-4973 / 416 559-0259 (*cellulaire*)

Anthony Brown
Ministère de la Sécurité communautaire et
des Services correctionnels
Direction des communications
416 314-7772

Available in English

www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca

www.mpss.jus.gov.on.ca